



Union Patriotique

DU RHONE

BULLETIN OFFICIEL PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

et envoyé gratuitement à tous les membres donateurs souscripteurs et associés

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

au Siège social :

5, place de la Miséricorde, Lyon

Abonnement facultatif : 2 francs

Français ! rien que Français !
V. DE LAPRADE.

LES ADHÉSIONS ET ABONNEMENTS

sont également reçus

5, place de la Miséricorde, Lyon

Le mardi de chaque semaine
de 7 à 9 h. du soir

Assemblée Générale Annuelle

DU 20 MAI 1900

CONVOCAION SPÉCIALE

Réunion des sociétés de gymnastique, d'instruction militaire, de sauveteurs, d'anciens combattants et musicales, place des Terreaux, à midi 45; départ à 1 heure pour se rendre au cirque Rancy.

ORDRE DU DÉFILÉ

I. — Musiques. — *Anciens Mobiles du Rhône*; *Lyonnaise*; *Excursionnistes*; *Avant-Garde*; *Vigilante Fraternelle*; *Sauveteurs médaillés du Gouvernement*.

II. — Clairons. — *Vétérans des Armées de Terre et de Mer*; *Engagés Volontaires de 1870-1871*; *Martiale*; *Française*; *Eclair de Lyon*; *Eclair de Villeurbanne*; *Sauveteurs Volontaires du Rhône*.

III. — Drapeau de l'Association et Garde d'honneur.

IV. — *Touristes Lyonnais* (Fanfare et Société); *Anciens Combattants de 1870-1871*; *Touristes Lyonnais* (section de Villeurbanne); *Alerte*; *Volontaires Croix-Roussiens*; *Compagnie maritime de sauvetage*.

V. — Tambours et clairons. — *Enfants de l'Avenir*; *Jeune France*; *Enfants du Rhône*; *Avenir de Lyon*; *Société Lyonnaise de sauvetage*.

ITINÉRAIRE

Place des Terreaux, rue de l'Hôtel-de-Ville, place des Jacobins, rue Childebert, pont de l'Hôtel-Dieu, rue Servient, rue Pierre-Corneille, cirque Rancy.

PROGRAMME DE L'ASSEMBLÉE

- 1^o Marche par la Musique militaire;
- 2^o Compte rendu annuel, moral et financier;
- 3^o Election de 14 membres du Comité;
- 4^o Fantaisie, par la Musique militaire.

FÊTE GYMNIQUE

Moniteur général: M. Minary;
Moniteur général adjoint: M. Mercier.

PREMIÈRE PARTIE

- I. — Mouvements d'ensemble: *Lyonnaise*.
- II. — Ensemble de boxe: *Jeune France*.
- III. — Pyramides libres (pupilles): *Martiale*.

- IV. — a. Rotations des poignets: *Touristes Lyonnais*.
- b. Escrime à la baïonnette: 2^o Cours militaire.
- V. — Pyramides: *Excursionnistes*.
- VI. — Mouvements d'ensemble avec barres: *Volontaires Croix-Roussiens*.

L'AVANT-GARDE, poésie de M. Camille Roy, dite par M. Paul PERRET, des Célestins.

DEUXIÈME PARTIE

- I. — Préliminaires de la XXVI^e Fête fédérale, Paris: *Enfants de l'Avenir*.
- II. — Ensemble de boxe: *Eclair de Villeurbanne*.
- III. — Pyramides: *Avant-Garde*.
- IV. — Assaut d'escrime: *Touristes Lyonnais* (section de Villeurbanne).
- V. — Mouvements d'ensemble: *Enfants du Rhône*.
- VI. — Pyramides au cheval: *Française*.

SALUT AUX DRAPEAUX

Par la Fanfare des *Touristes Lyonnais*, directeur: M. Mazoyer. MARSEILLAISE, par la Musique militaire.

Compte rendu des Travaux du Comité

RÉUNION MENSUELLE DU 20 MARS

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Sanaoze, président.

CORRESPONDANCE

M. Gonin, ancien président du Comité d'organisation du 6^e concours de l'Association de Gymnastique de Lyon et du Rhône (1898), président de l'*Avant-Garde de Villefranche*, remercie le Comité pour les félicitations qui lui ont été adressées à l'occasion de sa récente nomination d'officier d'Académie.

DÉLÉGATIONS POUR LE 22 AVRIL

Inauguration des Plaques Commémoratives à Anse: MM. Sanaoze, Polonus, Chambard-Hénon, Landry, Duret, Bruchon. Inauguration du monument Blandan à Lyon: MM. Koenig, Hess, Desbat, Besson, Gouverne, Camille Roy, Vacheron.

M. Buisson est désigné comme délégué au Comité Blandan — avec M. Reybet — en remplacement de M. Anstett, empêché pour des raisons personnelles.

PLAQUES COMMÉMORATIVES

L'inauguration de Neuville reste fixée au 27 mai. Les dates de celles de Vaugneray, du Bois-d'Oingt et de Condrieu, seront prochainement arrêtées. M. Delorme, de Mornant, reçoit un diplôme pour services rendus.

PROPAGANDE DU TIR

M. Duret, de la Société de Tir de Lyon, propose au Comité de seconder la propagande que va entreprendre M. Mérillon, président de l'Union des Sociétés de Tir de France. Adopté à l'unanimité.

DEMANDE DE PRIX.

Sur sa demande, l'*Avenir d'Oullins* reçoit plusieurs prix pour son concours de tir à l'arme de guerre.

MONUMENT DES ALSACIENS-LORRAINS.

Le Comité vote une souscription de cent francs comme participation collective à la création du monument qui sera élevé, à Paris, aux Alsaciens-Lorrains morts pour la Patrie, par la *Fédération Alsacienne-Lorraine de France et des Colonies*.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

M. Raney a bien voulu accorder le Cirque pour y tenir notre Assemblée générale du 20 mai.

Notre collègue et ami, Camille Roy, compose, pour être dite à cette solennité, une superbe poésie: *L'Avant-Garde*.

Les démarches habituelles seront faites pour assurer un éclat particulier à notre grande réunion annuelle.

STATISTIQUE ET RENOUELEMENT PARTIEL.

M. Kœnig présente une statistique, portant sur plusieurs années, d'où il résulte que divers sièges de membres du Comité sont déclarés vacants. Dans sa prochaine réunion, le Comité désignera les candidats à proposer à l'Assemblée générale.

La séance est levée à dix heures et demie.

RÉUNION MENSUELLE DU 24 AVRIL 1900

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Sanaoze, président.

FÉLICITATIONS

Au nom du Comité, M. Sanaoze félicite chaleureusement M. Charles Buisson, nouvellement appelé aux fonctions de secrétaire général des *Tireurs du Rhône*, et qui apportera certainement à cette Société, un dévouement égal à celui qu'il consacre à l'*Union Patriotique*.

CONDOLÉANCES

Une adresse de condoléances sera adressée, au nom de notre Association, à la famille du colonel de Villebois-Mareuil, mort héroïquement au Transvaal. En outre, le Comité s'inscrira pour une somme de vingt-cinq francs à la souscription ouverte pour ériger un monument à ce vaillant soldat.

CORRESPONDANCE

Lecture est donnée de lettres émanant de diverses personnes, notamment de M. Sansboeuf, président de la *Fédération Alsacienne Lorraine de France et des Colonies*; Magnin, de Tarare; Camille Roy, Colteret et Poulailhon, président des *Anciens du 62^e*.

M. Ph. Anstett remercie le Comité pour les vœux qui lui ont été adressés à l'occasion de son récent mariage.

DEMANDES DE PRIX

Bon accueil est fait aux demandes de prix formulées par les *Carabiniers de Givors* et la *Fédération Colombophile de Lyon*.

ADHÉSION

Le Comité a le plaisir d'inscrire l'adhésion de la Société de gymnastique, l'*Union Franchevilloise*, présidée par M. Ageron, et adresse à cette sympathique Société de cordiaux souhaits de bienvenue.

DÉLÉGATIONS

Le compte rendu de la fête d'inauguration de la Plaque Commémorative à Anse, le 22 avril, est donné par M. Sanaoze. Celui de la fête d'inauguration du monument du sergent Blandan, même date, est présenté par M. Kœnig, chef de la délégation.

M. Bruchon représentera le Comité à la fête de la *Fédération Colombophile* qui aura lieu le 29 avril.

PLAQUES COMMÉMORATIVES

Le Comité s'occupe de l'inauguration de Neuville (27 mai), et de celles qui sont en préparation dans plusieurs chefs-lieux de canton.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Comité arrête les dernières dispositions relatives à l'Assemblée générale annuelle fixée au 20 mai. Ensuite il adopte une liste de membres devant être proposés pour le renouvellement partiel du Comité.

TRANSFERT DU SIÈGE

Communication officielle est donnée au sujet du siège du Comité qui sera prochainement transféré, 38, rue du Sergent Blandan. M. Bruchon soumet un devis pour l'installation. La séance est levée à 10 h. 1/2.

APRÈS SÉANCE

Dans une Assemblée générale plénière, la 183^e Société de secours mutuels (Soierie lyonnaise), a récemment désigné, au nombre de ses délégués, et spécialement comme rapporteur, M. F. Sanaoze, pour la représenter au Congrès international des Sociétés de prévoyance et de secours mutuels qui se tiendra à Paris, du 5 au 10 juin, ainsi qu'à la section d'Economie sociale.

On se rappelle que notre président a été délégué par cette importante société à tous les congrès triennaux de la Mutualité française, depuis leur fondation en 1883.

Inauguration des Plaques Commémoratives à Anse

L'installation des Plaques Commémoratives du canton d'Anse constitue le plus heureux début pour l'arrondissement de Villefranche, si largement éprouvé pendant la guerre de 1870, mais où chacun a gardé au fond du cœur le souvenir de ceux que tous pleurent fidèlement depuis cette année néfaste.

Ce sentiment, où le patriotisme fonde son assise inébranlable, a trouvé une magnifique explosion dans la fête d'inauguration du 22 avril, célébrée par une très nombreuse population avec l'unanimité et l'enthousiasme réfléchi qui conviennent à ces réunions solennelles.

La journée s'est ouverte par une pieuse manifestation au cimetière de la commune où des couronnes ont été déposées. Toutes les sociétés de la ville d'Anse y ont participé.

Au cimetière, M. Balouzet, qui a eu une si large part dans l'organisation des solennités de ce jour, a pris la parole et a prononcé le discours suivant dont l'impression sur l'assistance a été profonde et soutenue.

DISCOURS DE M. BALOUZET

En prenant la parole, j'ai l'intime conviction d'être l'interprète des sentiments de la nombreuse assistance qui m'entoure, en venant, au nom des survivants de l'année terrible, apporter un hommage de reconnaissance à nos camarades morts pour la Patrie en 1870 et dont les restes reposent ici dans cette enceinte du souvenir.

Hélas ! ils sont nombreux dans ce canton ceux qui, au premier appel, ont couru à la frontière et, après avoir vaillamment combattu, ont glorieusement succombé pour la défense du drapeau et l'indépendance du territoire, laissant à la nouvelle génération un grand exemple d'honneur et d'abnégation.

Depuis cette lugubre époque, qui mit en deuil tous les cœurs français et fit couler tant de larmes, bien des années se sont écoulées sans que le souvenir de ces martyrs se soit éloigné de nos pensées et c'est pour cela qu'aujourd'hui même, dans ce chef-lieu de canton, qui compte tant de dévouements à la Patrie, une grande et imposante manifestation se prépare pour la glorification de la mémoire de nos chers disparus.

Déjà toute la ville est en fête, partout flotte gaiement notre drapeau national aux brillantes couleurs, dans quelques instants une innombrable population et de nombreuses sociétés accourues de toutes parts, se presseront pour recevoir et saluer les autorités civiles et militaires, ainsi que les délégués de l'Union Patriotique du Rhône, venant inaugurer la plaque commémorative où sont inscrits les noms des vaillants enfants de cette contrée, qui, en 1870, ont si généreusement versé leur sang pour l'honneur et la gloire du pays. Mais, Messieurs, je n'insisterai pas davantage aujourd'hui

sur la valeur et le courage de ces chers amis dont la jeunesse a été traversée par l'orage de la guerre et qui ont si bravement succombé, au printemps de la vie, victimes du devoir; bientôt des paroles plus autorisées viendront retracer leurs exploits et sauront faire vibrer dans tous les cœurs les sentiments de reconnaissance que nous devons à nos chers morts de 1870-71.

Oui, bientôt, un hommage durable sera rendu aux braves tombés au champ d'honneur en défendant, au nom de la France, la cause sacrée de la justice et de l'équité; leurs noms gravés en lettres d'or sur des plaques de bronze et de marbre, passeront à la postérité, ils provoqueront une noble émulation, enflammeront les jeunes cœurs et prépareront des phalanges de jeunes hommes qui brûlent du désir de suivre la trace de ceux que nous honorons aujourd'hui, et qui sauront, si des complications viennent à surgir, revendiquer les droits sacrés de la Patrie.

*
*

Le défilé des sociétés, fixé à deux heures, a été très brillant et très applaudi.

Voici la liste des sociétés inscrites :

La Fanfare d'Anse et son dévoué directeur, M. Perret; *Pompiers d'Anse*; *L'Union Patriotique du Rhône*; *Les Officiers de réserve et de territoriale du canton, en tenue*; *Mobiles du canton d'Anse*; *Médailleurs coloniaux d'Anse*; *Vétérans (section d'Anse)*; *Mobiles du Rhône*; *Vétérans (section de Lyon)*; *Légionnaires du Rhône*; *Pompiers de Lachassagne*; *Fanfare de Charnay*; *Mobiles de Villefranche*; *Médailleurs coloniaux de Villefranche*; *Pompiers de Lozanne*; *Mobiles de Belleville*; *Mobiles du Bois-d'Oingt*; *Pompiers de Lucenay*; *Mobiles de Beaujeu*; *Fanfare de Morancé*; *Vétérans (section de Villefranche)*; *Pompiers de Charnay*; *Anciens Militaires de Villefranche*; *Pompiers de Morancé*; *Prévoyants de l'Avenir (section d'Anse)*; *Pompiers de Chazay*; *Pompiers de Pouilly*; *L'Union des Travailleurs du Tour de France (section d'Anse)*.

Toutes les sociétés se sont massées en un ordre excellent sur la place de la Mairie où avait lieu l'inauguration devant l'estrade d'honneur sur laquelle ont pris place :

MM. Laverrière, délégué de *L'Union Patriotique* et président des Mobiles du canton d'Anse; capitaine Braquet, représentant M. le Gouverneur militaire de Lyon; Beau, maire d'Anse, Guillard, adjoint et MM. les Conseillers; Bedin, président des mobiles du Bois d'Oingt; Vermorel, président des Mobiles de Villefranche; F. Sanaoze, président; colonel Polonus, Dr Chambard-Hénon, vice présidents, Landry, Durét et Bruchon de *L'Union Patriotique*, ainsi que notre collègue J. Balouzet, président d'honneur des Mobiles du Bois d'Oingt, président de la 100^e section des Vétérans (Lyon); Serin, adjoint au maire de Lyon; Boucher, président, Munier, Fayard et Laroche, de la Société des Anciens Mobiles du Rhône; Bleton, Perretière, des Légionnaires; Laroche, Bouvret, Clouzet, des Vétérans; MM. les maires des communes du Canton; la Commission d'organisation de la fête, MM. Joseph Masson, président, Antoine Perrayon, vice-président, François Randon, trésorier, Alfred Bodoy, secrétaire, etc., etc.

*
*

A midi, avait lieu à la gare, la réception des autorités civiles et militaires et de toutes les notabilités, réception très cordiale, suivie d'un vin d'honneur offert à toutes les sociétés prenant part à la fête.

Ce qu'il est difficile de décrire, c'est l'aspect de la ville d'Anse, pendant toute cette inoubliable journée.

L'initiative privée a produit des merveilles pour la décoration de cette gracieuse cité, coquettement assise aux bords de l'Azergue.

Des mains de femmes, de jeunes filles et d'enfants se sont appliquées, pendant des mois, à créer des fleurs, des guirlandes, des festons artistiques, et aujourd'hui, les maisons, les rues, les avenues ont pris un vêtement féerique qui fait l'enchantement des yeux et du cœur.

Partout des arcs de triomphe, où, au milieu des trois couleurs multipliées de la base à la cime, avec l'art le plus ingénieux, on voit surgir des souhaits de bienvenue: A l'Union Patriotique du Rhône, aux Mobiles, aux Légionnaires, aux Défenseurs de Belfort, aux Combattants de 1870, avec de frères devises: *Oublier... jamais!* — *Quand même!* — *Gloria Victis!* — *Français, rien que Français!*

Mais nous devons une mention toute spéciale — et nous la prions respectueusement de nous pardonner cette indiscretion — à Mme Laverrière, dont l'habitation disparaissait entièrement sous des floraisons ravissantes imaginées et

créées avec le goût le plus exquis, ayant au voisinage un ponceau du haut duquel un groupe charmant égrenait des pétales de fleurs au passage du cortège. Et Mme Laverrière a eu aussi la touchante et délicate pensée de symboliser le but de notre œuvre commune par l'évocation de l'Alsace et de la Lorraine unies à la France, représentées par trois jeunes filles dont l'apparition a mis l'émotion à son comble.

DISCOURS DE M. SANAoze

Messieurs,

L'Œuvre nationale des plaques commémoratives reçoit, aujourd'hui, dans votre arrondissement, une première et solennelle consécration.

C'est à votre patriotique canton d'Anse que revient l'honneur de cette fête grandiose uniquement célébrée à la mémoire de ses enfants morts pour la défense du territoire en 1870-1871.

Chaque année ramène la série de ces anniversaires poignants et douloureux qu'il est salutaire et même fortifiant d'évoquer dans une manifestation comme celle-ci.

Chers concitoyens,

Le 13 février 1871, Bismarck, le chancelier de fer, télégraphiait de Versailles, sur l'avis du gouvernement français, au quartier général prussien, dépêche qui fut aussitôt communiquée au colonel Denfert-Rochereau par un parlementaire.

« Le commandant de Belfort est autorisé, vu les circonstances, à consentir à la reddition de la place. La garnison sortira avec les honneurs de la guerre et emportera ses archives. Elle ralliera le poste français le plus voisin ».

Malgré la douleur immense de ces vaillants à la lecture de cet ordre, ils sortaient de cette place, où ils avaient souffert de longs mois, avec les honneurs de la guerre.

L'héroïque garnison de Belfort recevait ce suprême hommage. Elle sortait, étendards déployés, de cette forteresse en décombres, de ce dernier rempart de l'Alsace, qui fut conservé à la France par la bravoure stoïque de ses défenseurs. Et en voyant défilier ces glorieux débris, de tous les cœurs français s'exhalait pour honorer cette phalange décimée et fière le cri vengeur mille fois répété de :

Gloria Victis!

O vous, chers morts que nous glorifions en ce jour mémorable, gardiens fidèles qui reposez si nombreux en terre d'Alsace, apparaissez à nos regards attendris auprès de ce monument du souvenir. Après avoir été la jeunesse et l'espoir de la Patrie, soyez toujours l'exemple immortel des générations présentes et futures.

Votre sang, noblement répandu, produira une moisson féconde, et le jour où la Patrie mutilée fera appel à tous ses enfants, c'est votre âme indomptée qui les guidera dans la bataille, c'est l'éclair du triomphe et de la victoire qu'ils auront vu luire dans l'éblouissement de vos noms que nous inscrirons sur ces tables d'honneur pour la leçon de la postérité.

Dans cet arrondissement de Villefranche où nous procédons, pour la première fois, à l'installation des plaques commémoratives cantonales de 1870-71, nous saluons respectueusement les organisateurs dévoués de cette imposante cérémonie où se groupent fraternellement les anciens et les nouveaux, les témoins vaillants et attristés de nos dures épreuves, et ceux qui, suivant l'expression de notre sublime *Marseillaise* « entreront dans la carrière quand leurs aînés n'y seront plus », ceux enfin qui sont appelés à perpétuer le sentiment de patriotisme dont cette réunion présente le vibrant écho, et à continuer les traditions si pieusement créées par les Sociétés d'Anciens mobiles établies depuis si longtemps dans tous vos cantons.

Que ceux qui osent dire que la France n'a plus d'idéal viennent donc assister à ces réunions cantonales si émouvantes; leurs théories décevantes y seront emportées par le souffle irrésistible de fraternité française et républicaine qui se dégage de la cohésion de tant de bonnes volontés unies pour la plus sainte et la plus noble des causes.

En dépit du scepticisme froid et stérile, l'image de la Patrie forte et vivante s'élève et rayonne au-dessus de nos divisions passagères comme une déité radieuse et sereine, objet de notre amour filial le plus ardent et source des dévouements les plus purs.

Gloire à la Patrie dont l'immortalité est faite de l'abnégation de ses enfants poussée jusqu'au sacrifice de la vie.

Honneur aux cantons de notre département qui n'ont pas voulu laisser dans l'ombre ces héros de l'année terrible dont vos familles ont, à si juste titre, le droit d'être fières,

C'est dans cette pensée de reconnaissance unanime, Monsieur le Maire, que l'Union patriotique du Rhône vous confie comme un drapeau ces noms désormais historiques, en

instituant la municipalité de ce chef-lieu de canton sa garde d'honneur.

Vive la France ! Vive la République ! (*Applaudissements chaleureux et prolongés*).

Le discours du président de l'Union Patriotique, fréquemment interrompu par des bravos enthousiastes, a produit une émotion intense et prolongée et ses paroles éloquentes ont fait monter plus d'une larme aux yeux des auditeurs vivement impressionnés. Un bouquet tricolore lui a été offert aux applaudissements de tous.

M. le maire d'Anse a répondu en quelques mots émus ; enfin M. Laverrière a adressé un chaleureux merci à l'*Union Patriotique du Rhône* et a rendu hommage à la phalange d'hommes désintéressés qui la composent.

L'hymne national a clos brillamment la cérémonie d'inauguration.

A quatre heures du soir commençait le banquet officiel, servi dans la salle des écoles communales.

Divers toasts y ont été portés.

Citons celui de notre président, M. Sanaoze qui, en excellents termes, a rappelé que, ce jour même, la ville de Lyon fêtait aussi la mémoire d'un de ses glorieux enfants, le sergent Blandan. Il a justement et chaleureusement félicité la Commission d'organisation des fêtes d'Anse, formée de quatre jeunes gens n'ayant pas encore satisfait à la loi militaire, dont le dévouement à toute épreuve permet de les comparer à ces vaillants enfants Boërs dont l'héroïsme fait, à l'heure actuelle, l'admiration du monde entier.

NOMS INSCRITS SUR LA PLAQUE D'ANSE (44 Noms)

Ambérieux Sully François, Frœschwiller.	Belmont Dégoute Antoine, Belfort.	Lucenay Besson Marius, Belfort. Sade Laurent, Lucenay.	Roche Claude, Paris. Debize Nicolas, armée de la Loire.
Anse Advinin Jean, armée active. Marchand Michel, Frœschwiller Ferrier François, Nuits. Bottet Dominique, Suisse. Brignon Antoine, Belfort. Briday Antoine, Belfort. Bœuf Pierre, Belfort. Mas Claude, Belfort. Marchand Jean-Marie, Belfort. Murat Jean-Marie, Belfort. Mathieu Louis, Belfort. Morand de Jouffrey, Anse. Bourgeois Pierre, Belfort.	Charnay Thiard Jean, Belfort. Papillon Jacques, Belfort.	Marcy Sourd Antoine, Belfort. Dumas Joseph, l'Isle-sur-le-Doubs. Dumont Jean-Claude, Marcy.	Brondel Petrus, Belfort. Dumoulin Antoine, Belfort. Guerrier Benoît, Belfort. Dulac Pierre, Nuits. Lagarde Jean, Nuits. Thibaud François, Nuits. Trichard Jean, Nuits.
	Chazay Chetaille Pierre, Belfort. Durdilly Pierre, Belfort.	Morané Bail Claude, Rastadt. Lassalle Guillaume, Belfort. Carret Blaise, Belfort.	Pouilly-le-Monial Goujon Claude, Belfort. Montessuit François, Belfort.
	Liergues Fargeat Pierre, Charleville.	Pommiers Renouillat Jean, Aix (B. d. R.). Perras Jean, Aix (B. d. R.).	St-Jean-des-Vignes Laviolette Louis, St-Quentin. Thomas Claude, Belfort.
	Lozanne Bergeon Laurent, Rastadt.		

GLORIEUSES !

A Boudouresque.

Blanc ! couleur pure des grands lys
Qui fleurissaient au temps jadis
Le jardin glorieux de France ;
Couleur de nos vieux étendards
Qui flottaient au vent de vaillance,
Et que défendaient les Bayards.
Toi qui pâlis la douce hermine,
Et des neiges fait la beauté,
Couleur de la gorge divine
Et du lait pur de l'Astarté !

Bleu ! nuance du ciel profond,
De la mer qui n'a pas de fond ;
Ton qui frange toutes les grèves
Et colore les infinis :
Azur manteau divin des rêves,
Décor heureux des Paradis,
Gaze qu'étend le crépuscule
Sur le penchant des monts lointains,
Qui tremble dans la campanule,
Dans les yeux tendres ou mutins !

Rouge ! teinture des couchants
Où meurent les soleils penchants ;
Eclat des fêtes sacrilèges
Où trônaient les Impérateurs ;
Des fastueux et longs cortèges
Où bénissent les Monseignors.
Signe royal de la victoire ;
Couleur de la pourpre et du sang,
Où les martyrs ont pris leur gloire,
Les lèvres leur charme puissant !

Blanc, bleu, rouge ! Trio sacré
Que les peuples ont admiré :
Couleurs de notre douce France,
La bien-aimée aux fiers yeux bleus,
Aux lèvres versant l'espérance,
Aux seins miséricordieux :
Salut, ô couleurs de ma Dame !
Couleurs du drapeau frémissant.
Pour vous servir : voici mon âme !
Pour vous venger : voilà mon sang !

JEAN BACH-SISLEY.

INAUGURATION DU MONUMENT BLANDAN

(22 avril).

L'espace nous manque pour publier dans notre Bulletin, un compte rendu détaillé et complet de cette belle cérémonie, présidée par les autorités civiles et militaires, et à laquelle, du reste, les journaux quotidiens de Lyon ont rendu un hommage bien mérité en reproduisant intégralement, toute la série des éloquentes discours qui y ont été prononcés.

Défilé, cérémonie d'inauguration et banquet officiel à l'Hôtel de ville, tout a été parfaitement organisé à souhait, et, avec cela, le concours d'un splendide soleil de printemps qui a joyeusement illuminé la fête.

Une mention spéciale pour la présence au défilé d'une délégation du 26^e de ligne, tous les grades représentés, du simple soldat au colonel, délégation applaudie chaleureusement sur le parcours.

La statue du sergent Blandan, due au ciseau du statuaire Lamotte, est une œuvre artistique d'un grand caractère ; elle a été vivement admirée et acclamée par une affluence considérable de population.

Nous ne saurions terminer ces lignes trop brèves à notre gré, sans féliciter chaleureusement de son magnifique et rapide succès, le Comité du Monument Blandan tout entier, et en particulier son dévoué président, M. Ferrer, MM. Bloch, secrétaire général, Bruyère, trésorier, et Buy, commissaire général.

Grâce à eux, le sergent Blandan et le maréchal Suchet, enfants de Lyon, coulés dans le bronze vibrant de la renommée, sont unis dans une même confraternité de gloire comme ils l'étaient dans la confraternité d'armes, sous l'égide du drapeau tricolore qui a inspiré leur bravoure.

Le Gérant : FÉLIX SANAOZE.

Imp. P. LEGENDRE et C. Anc. Maison A. Waltener et C^e, Lyon.